



nfa
NATAF FAJGENBAUM & ASSOCIÉS

NATAF FAJGENBAUM & ASSOCIÉS est né du rapprochement d'équipes d'avocats spécialisés en droit de la Propriété Intellectuelle et en droit des Affaires.

Cette association originale, voire unique au sein d'une structure à taille humaine, a séduit, dès 1988, les principaux acteurs du monde sportif.

Visionnaires et recherchant des solutions juridiques et judiciaires adaptées à un droit émergent, ils se sont naturellement adressés à NATAF FAJGENBAUM & ASSOCIÉS pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Relevant le défi sportif, NATAF FAJGENBAUM & ASSOCIÉS met à la disposition de ses clients des équipes spécialisées et réactives.

L'expertise de NATAF FAJGENBAUM & ASSOCIÉS permet aux organisateurs de préserver leurs droits et de les faire fructifier.

C'est ainsi que les avocats de NATAF FAJGENBAUM & ASSOCIÉS interviennent dans les principaux domaines d'activités suivants :

- Droit de la Propriété Intellectuelle,
- Droit du Sport,
- Droit Economique,
- Droit des Sociétés,
- Droit Social.

De façon générale, ses clients opèrent dans les domaines :

- du sport,
- de la presse,
- de l'industrie,
- de la mode,
- de la technologie.

Plus particulièrement, NATAF FAJGENBAUM & ASSOCIÉS, précurseurs en droit du sport, conseille les organisateurs et détenteurs des droits des événements sportifs les plus prestigieux :

- Mouvement Olympique,
- Collectivités territoriales,
- Fédérations sportives,
- Organismes privés,
- Agences de droits médias et de marketing sportif.

Toutes les disciplines sportives entrent dans le périmètre de leur expertise :

- Athlétisme,
- Cyclisme,
- Football,
- Rugby,
- Ski,
- Sport mécanique,
- Tennis,
- Voile, etc...

L'ensemble des contrats permettant l'organisation et le financement des épreuves sportives sont rédigés tant en français qu'en anglais et peuvent concerner aussi bien les règlements sportifs que les contrats de parrainage, les appels d'offres, la gestion des droits de Propriété Intellectuelle, l'exploitation des droits audiovisuels ou encore la billetterie.

Afin d'accompagner ses clients dans le cadre de leur croissance externe, NATAF FAJGENBAUM & ASSOCIÉS met à leur disposition des équipes leur permettant d'acquérir des épreuves sportives, des sociétés sportives ou encore de restructurer des clubs.

NATAF FAJGENBAUM & ASSOCIÉS est également reconnu dans le cadre des contentieux liés directement ou indirectement au droit du Sport tant dans le domaine du droit de la Propriété Intellectuelle, du droit à l'image, des actions en contrefaçon, concurrence déloyale et parasitaire portant sur les marques, titres, savoir-faire des Organismes, Ambush Marketing, que dans le cadre de procédures judiciaires de droit commun.

NATAF FAJGENBAUM & ASSOCIÉS, du fait de sa spécialité, intervient habituellement dans les contentieux spécifiques relatifs au sport devant les Autorités sportives, les Autorités de concurrence ou encore le Tribunal Arbitral du Sport.

Fabienne FAJGENBAUM et Jacques NATAF sont membres de la Chambre Arbitrale du Sport.

« La passion du sport, la passion du droit, une rencontre dont on aurait pu penser qu'elle était improbable, mais nous avons le bonheur de pouvoir concilier les deux et le PRIX DE LA PERSONNALITE du Sport Business nous permet de l'exprimer pleinement ».



FONDATEURS



nfa
NATAF FAJGENBAUM & ASSOCIÉS

PARTENAIRE TITRE